



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 13 décembre 2016 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 06MCF0973 (référence GALAXIE 4280) – UFR Collegium Droit, Economie, Gestion
Profil : Comptabilité Contrôle Audit

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Présidente :

Mme Nathalie DUBOST, Maître de Conférences

M. Stéphane ONNEE, Professeur

Mme Raphaëlle BELLANDO, Professeure

M. François AUBERT, Professeur

Mme Sophie RENAULT, Maître de Conférences

Mme Rahma CHEKKAR, Maître de Conférences

Membres externes

M. Philippe TOURON, Professeur
(Université de Tours)

Mme Elisabeth WALLISER, Professeure
(Université de Nice Sophia Antipolis)

M. Guillaume PIJOURLET, Maître de Conférences
(Université d'Auvergne)

Mme Sandrine BOULERNE, Maître de Conférences
(Université de Tours)

M. Laurent MERIADE, Maître de Conférences
(Université d'Auvergne)

M. Christophe MAUREL, Professeur
(Université d'Angers)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le

31 MARS 2017

Le Président de l'Université,


AMY BRUAND